



CHARTRE DES VALEURS

La mission du personnel communal de la Commune de Commugny consiste à offrir à sa population des prestations à la hauteur de leurs attentes, en garantissant un développement qualitatif et harmonieux du village correspondant aux besoins de chaque habitant. Afin d'atteindre cet objectif, le personnel s'efforce de créer un climat de travail serein. La présente charte concerne l'ensemble du personnel de la Commune et vise à atteindre ce but.

NOS VALEURS

Service & Intérêt publics

- Respecter l'intérêt public et s'abstenir de tout ce qui peut lui porter préjudice.
- Être à l'écoute des besoins des administrés, proposer et délivrer des prestations de qualité en adéquation avec les attentes, et respecter le principe d'égalité de traitement.

Respect

- Adopter en toutes circonstances une attitude ouverte et empathique qui invite l'autre à exprimer ses besoins : dans un climat de bienveillance, de respect, de tolérance, et exempt de toute discrimination directe ou indirecte fondée sur une caractéristique personnelle, notamment l'origine, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap ou les particularités physiques.
- Respecter et adopter les Lois, Règlements et règles en vigueur.
- Respecter les décisions prises.

Confiance & Solidarité

- Construire et entretenir des relations saines et sécurisantes qui favorisent l'épanouissement et la satisfaction mutuelle.
- Être solidaire face aux situations difficiles.

Communication & Transparence

- Communiquer de façon franche et explicite, en faisant preuve d'honnêteté, d'équité et de transparence dans toutes les formes d'interactions avec autrui.
- Établir un dialogue avec les habitants, afin de favoriser leur participation, de garantir la transparence et d'offrir de l'information de qualité pour les intégrer à la vie communale.

Engagement

- Dans une logique de pérennité, tout mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés en faisant preuve de persévérance et de motivation.

ENGAGEMENT PERSONNEL

En qualité de collaborateur·trice (y.c. apprenti·e) :

- Je salue les collaborateurs·trices avec respect et m'exprime avec amabilité.
- En cas de désaccord ou de problème, j'exprime mon point de vue à la personne concernée de vive voix, de manière aimable, respectueuse et sans hausser le ton.
- Je n'hésite pas à demander des clarifications si je n'ai pas compris quelque chose.
- Je me rends disponible et j'accueille les demandes de manière positive.
- Je favorise la communication directe.
- Je fais vivre les valeurs de la démocratie et du service public au quotidien.
- Je reconnais mes erreurs ainsi que mes limites et je n'hésite pas à les communiquer.
- Je suis impartial et équitable.
- Je n'hésite pas à faire des propositions et à chercher des solutions.
- En cas de conflit, je cherche une solution constructive avec la ou les personnes concernées, en faisant preuve de patience et de recul.
- Je me rappelle qu'un sourire, que la communication et un peu d'humour sont des remèdes puissants pour désamorcer les difficultés.